

## **Communiqué de presse**

**Service de l'urbanisme  
de la mobilité et de l'environnement**

**Valorisation du patrimoine**

### **Rafrâichissement de la statue de « La Révolution » sur la « Place du 29 février »**

**Dans le cadre de la valorisation de son centre-ville, la Ville du Locle a procédé à la requalification de la statue de « La Révolution » sur la Place du 29 février.**

Pour rappel, en 1948, devant un parterre d'officiels composé notamment du conseiller fédéral Max Petitpierre, du général Guisan, du président du Conseil d'Etat, de représentants des cantons et de l'ensemble des communes neuchâteloises, et de plusieurs centaines de citoyens et citoyennes, un monument de la République est inauguré dans le cadre des commémorations du centenaire de la Révolution neuchâteloise<sup>1</sup>.

D'une hauteur de près de cinq mètres, ce monument incontournable en Ville du Locle rappelle le rôle joué en 1848 par les révolutionnaires de la Mère Commune dans le lancement de la Révolution et la constitution de la République.

Fruit d'un jeune artiste chaux-de-fonnier, Hubert Quéloz (1919-1973), cette œuvre se compose d'un cheval au galop écrasant l'aigle prussien, de l'héroïne, qui représente l'enthousiasme révolutionnaire, et du « *bel enfant qui crie l'annonce des temps nouveaux* »<sup>2</sup>.

Dans les faits, selon l'historien Thierry Feuz, l'œuvre d'Hubert Quéloz, jeune « *communiste* » de l'après-guerre, bénéficie d'une portée universelle en tant qu'« *allégorie de toutes les révolutions, de la libération du joug au sens le plus large, applicable à toutes les époques* »<sup>3</sup>. Dans la continuité de la rénovation de la « Place du 29 février » intervenue en 2017, le rafraîchissement de cette statue monumentale était une évidence et s'inscrit dans la requalification et la valorisation du centre-ville de la Mère Commune des Montagnes.

#### **Notes**

1. Dans les faits, l'inauguration se fit devant un artefact en plâtre. La véritable statue fut transportée de la carrière de Fenin par la Vue des Alpes en 1949.
2. NUSSBAUM, J.-M., « Le Locle possédera bientôt son monument de la République ». In *L'IMPARTIAL*, 22 juillet 1947.
3. FEUZ, Thierry, tiré de « Mémoire de la révolution neuchâteloise de 1848 ». In *L'EXPRESS*, 28 février 2006.

Le Locle, le 3 octobre 2018

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*